

**CAISSE DES ECOLES
LE REVEST LES EAUX**



Conseil d'administration de la Caisse des Ecoles du 05 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, 19 décembre à 18h00, le Conseil d'administration de la Caisse des écoles dûment convoqué en date du 12 décembre 2023, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Ange MUSSO, Président de la Caisse des Ecoles

Président : Monsieur Ange MUSSO

Secrétaire de séance : Monsieur Cyril PERLES

Membres présents :

- Ange MUSSO
- Fanny REBUFFEL
- Josiane VERGOS
- Florence SELON
- Nathalie FEVRE
- Cyril PERLES

Membres absents :

Mme L'inspectrice de l'Education Nationale



1 - RELEVES DES DELIBERATIONS ET DECISIONS DU PRESIDENT

DELIBERATION N°11/2023 : BUDGET 2023 DE LA CAISSE DES ECOLES – DECISION MODIFICATIVE N°2

Monsieur Le Président expose :

La décision modificative n°2 de l'exercice 2023 de la caisse des écoles consiste à des virements de crédits en fonctionnement afin d'ajuster le budget. Elle serait constituée des écritures suivantes :

DM2 CDE 2023 Désignation	DEPENSES	
	<i>Diminution de crédits</i>	<i>Augmentation de crédits</i>
624 – Transports de biens et transports collectifs.	- 2000,00 €	
6411 – Personnel titulaire		+ 500,00 €
6453 -Cotisations aux caisses de retraites		+ 1500,00 €
TOTAL	2 000,00 €	2 000,00 €

DECIDE

ARTICLE UNIQUE DE VOTER : La décision modificative n°2 au BP 2023 de la Caisse des écoles,

Le Conseil d'Administration de la Caisse des écoles, à l'unanimité des suffrages exprimés, adopte la délibération présentée.

2-QUESTIONS ORALES

Pas de questions orales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30

Le Président de la CAISSE DES ECOLES
Ange MUSSO

LE SECRETAIRE DE SEANCE
Cyril PERLES



A large, stylized blue handwritten signature, likely belonging to Cyril Perles, the Secretary of the meeting.